

## Fonds juridiques du GRIP-Concordia

QPIRG Concordia reconnaît la charge incroyable que les frais juridiques peuvent causer et vise à soutenir les cas liés à la marginalisation personnelle et aux causes politiques conformément à notre mandat.

Nous avons 300\$ de financement par mois disponibles et vous pouvez demander jusqu'à 300\$ par demande.

Si vous continuez à être dans le besoin, vous pouvez présenter une nouvelle demande dans les mois à venir, mais les candidats pour la première fois seront prioritaires.

Les réponses ne doivent pas nécessairement être des paragraphes ou des phrases complètes si des puces ou une liste sont plus faciles.

Les candidatures peuvent être soumises via ce formulaire ou envoyées par écrit (format .doc ou PDF), audio (format mp3 ou wav) ou vidéo (format mp4) à [discretionary@qiprgconcordia.org](mailto:discretionary@qiprgconcordia.org).

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, veuillez communiquer avec un membre du personnel par courriel ([discretionary@qiprgconcordia.org](mailto:discretionary@qiprgconcordia.org)), par téléphone (514-848-7585) ou en personne pendant nos heures de bureau (du lundi au jeudi, de midi à 18h).

Les demandes de fonds juridiques soumises plus de 24 heures avant une réunion du conseil d'administration se verront garantir une place à l'ordre du jour de cette réunion ; les demandes reçues en moins de temps ne seront examinées lors de cette réunion du conseil que si le temps le permet.

Veuillez contacter un membre du personnel pour savoir quand aura lieu notre prochaine réunion du conseil d'administration.

Veuillez répondre aux questions suivantes :

1. Décrire brièvement la nature de votre situation juridique - les détails privés peuvent être omis si nécessaire.
2. Quel est le lien entre votre contestation judiciaire et le mandat de QPIRG Concordia ?
3. Pensez-vous que cette contestation juridique est affectée par votre marginalisation personnelle ? Veuillez préciser, si vous êtes à l'aise de le faire (facultatif, cela n'est pas une exigence pour recevoir du financement)
4. Avez-vous consulté d'autres fonds d'aide juridique ? Avez-vous été approuvé ou refusé ? (Contactez-nous pour une liste de certains financements et ressources juridiques)
5. Si votre financement est approuvé, serez-vous en mesure de nous fournir une copie d'une facture d'un avocat, une facture d'un tribunal ou des documents similaires ?